

Mardi 18 novembre 2014
Redon, Salle des fêtes de Bellevue

Débat public LNOBPL
Intervention de Pascal Duchêne, Maire de Redon

Monsieur le Président de la Commission du Débat Public,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les représentants de RFF et de la SNCF,
Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite tout d'abord la bienvenue ce soir à Redon pour la tenue de ce débat public autour du projet désigné « Liaisons Nouvelles Ouest, Bretagne Pays de la Loire », autrement dit LNOBPL.

Redon est une ville moyenne de Bretagne d'environ 10000 habitants, cœur d'une aire urbaine de près de 30 000 habitants.

Redon, ville et agglomération, sont situées au cœur d'un territoire, le Pays de Redon Bretagne Sud qui compte 90000 habitants.

Redon, c'est un carrefour historique des voies navigables du fait de la nature (le Pays des 7 rivières, dont un fleuve, la Vilaine, qui rejoint la Bretagne méridionale et l'océan)... du fait de la nature donc, mais aussi du fait de la main de l'homme pour ce qui concerne le Canal de Nantes à Brest, un joyau mis en service au XIX^e siècle, peu avant l'arrivée du rail. Chacun ici connaît cette histoire.

Redon, c'est un carrefour ferroviaire depuis plus de 150 ans, dû exclusivement, pour le coup, à la main de l'homme. Carrefour ferroviaire vers Rennes, Paris et l'Europe du Nord d'une part ; vers Vannes, Lorient, Quimper et la Bretagne Sud d'autre part ; enfin vers Nantes, Bordeaux, le sud de la France et de l'Europe. Une position ferroviaire historique et stratégique que nous n'entendons pas voir fragilisée par les décisions à venir.

Redon, Gare TGV depuis plus de 25 ans maintenant. Redon, Gare TGV à 2h05 de Paris dans un peu moins de trois ans, en 2017. Redon dont la zone d'influence et de chalandise ferroviaire va s'étendre, dès 2017, puisque tous les voyageurs situés entre 20 et 30 minutes de voiture de notre Gare TGV, et ils sont potentiellement plus de 220 000, auront avantage à venir prendre le train ici à Redon plutôt qu'à se rendre dans les gares limitrophes situées au cœur des centres-villes de Rennes, Nantes ou Vannes, plus difficilement accessibles. Nous développerons ces arguments à un autre moment, mais ils sont essentiels et doivent être entendus.

Redon, Gare TGV réaménagée avant la fin de l'année 2016, dans le cadre d'un Pôle d'Echanges Multimodal : une gare entièrement reconfigurée, fonctionnelle et équipée de services pour les voyageurs ; un souterrain sous les voies facilitant la circulation des piétons ; 500 places de stationnement réparties de part et d'autre de ce souterrain de liaison ; une gare intégrée au cœur de ville et qui contribue aussi à son dynamisme. Un projet de 24 millions d'euros qui est maintenant engagé.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Vous comprenez dès lors pourquoi une mobilisation coordonnée des élus de ce territoire, autour du dossier ferroviaire, a été engagée dès le début de ce mandat municipal et intercommunal 2014-2020.

Je veux d'ailleurs ici remercier très sincèrement devant vous, les Présidents du Pays de Redon Bretagne Sud et des 3 Communautés de communes qui en sont membres :

- Monsieur Jean-François Mary, Président du Pays de Redon-Bretagne Sud et Président de la Communauté de Communes du Pays de Redon,
- Monsieur Pierre Roussette, Président de la Communauté de Communes du Pays de La Gacilly,
- Monsieur Alain David, Président de la Communauté de Communes de Grand Fougeray.

Je veux saluer aussi le travail de coordination engagé entre nous quatre autour du dossier ferroviaire, avec le concours actif :

- de Monsieur Jean-René Marsac, Député,
- de Madame Brigitte Delahaie, Présidente du Conseil Territorial de la Chambre de Commerce et d'Industrie, antenne inter-consulaire de Redon,
- de Monsieur Michel Caniaux, Délégué général d'ALTRO,
- mais aussi de l'ensemble des Conseillers régionaux, des Conseillers généraux et des Maires du Pays de Redon Bretagne Sud ; vous comprendrez que je ne peux les citer tous ici, mais je sais leur intérêt et leur mobilisation sur ce dossier essentiel.

Je veux souligner enfin l'attention toute particulière que portent à la desserte ferroviaire de la Gare TGV de Redon :

- les chefs d'entreprises que je remercie de leur mobilisation, en particulier sur ce dossier ;
- les représentants des associations d'usagers de la Gare de Redon et de la promotion de sa desserte ferroviaire, en particulier le CODEF ;
- les organisations représentatives des salariés qui sont attentives au devenir de notre bassin d'emploi et de ses infrastructures.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Avant de vous laisser la parole pour engager la présentation et le débat, je voudrais juste vous indiquer en quelques mots notre état d'esprit au moment d'aborder ce débat public et ce projet LNOBPL, que nous espérons voir un jour se concrétiser :

- Premièrement, nous ne devons pas confondre les échéances ; aujourd'hui vous venez nous présenter un projet dont l'aboutissement, si la décision de l'engager est confirmée et si tout se passe comme prévu, aura lieu au mieux dans 20 ans. Mais nous avons, nous, ici à Redon, une échéance immédiate : 2017 et la mise en service de la LGV Bretagne ; Redon à 2h05 de Paris, Paris à 2h05 du Pôle d'Echanges Multimodal de la Gare TGV de Redon.

Dans ce cadre nous demandons avec solennité un nouvel examen de la grille horaire TGV par la SNCF et l'ensemble des autorités publiques. Nous demandons le renforcement de la desserte TGV de Redon pour un territoire d'influence ferroviaire de 220 000 habitants. Nous ferons très prochainement des propositions en ce sens et nous les défendrons.

- Deuxièmement, nous comprenons parfaitement les problématiques qui nous sont soumises dans le cadre du projet LNOBPL à l'échéance 2035 ; mettre Rennes et Nantes à environ 50 minutes de trajet ferroviaire ; rapprocher Quimper sur la ligne sud (et aussi Brest sur la ligne nord) à 3 heures de Paris en essayant de gagner 10 à 15 minutes sur le parcours actuel.

Nous sommes néanmoins très attentifs à ce que notre position de carrefour ferroviaire puisse rester, dans ce contexte de création future de lignes nouvelles, un atout pour l'aménagement du territoire de la Bretagne et du Grand Ouest.

Le futur des métropoles de Rennes et de Nantes ne peut s'imaginer sans un développement concomitant de leur arrière-pays, et nous en faisons partie ; faute de quoi vous aurez demain une confirmation de la tendance à l'engorgement des métropoles, tendance que nous connaissons déjà. Raisonnable dès aujourd'hui ensemble pour une Bretagne urbaine comprenant des métropoles, Rennes et Nantes, et s'appuyant aussi sur un réseau dynamique de villes en archipel ; dans ce réseau de villes, Redon a toute sa place et elle est d'abord ferroviaire. Nos propositions, réunies par le Pays de Redon Bretagne Sud, dans un cahier d'acteurs déjà remis à votre commission et que nous avons l'intention de faire connaître très largement, prennent en considération l'ensemble de ces logiques et cet aménagement du territoire breton.

- Troisièmement, vous avez voulu donner à ce débat une tonalité particulière en le centrant sur l'environnement. Si le fait que ce sujet soit abordé dans le cadre du débat public n'est pas discutable, nous nous sommes interrogés pour essayer de comprendre pourquoi ce thème était traité ici à Redon. En regardant les scénarios, nous avons pu comprendre que certains choix d'aménagement, proposés notamment en variante du scénario bleu, scénario qui a notre préférence, n'étaient pas recevables : contourner Redon, au nord par la Vallée de l'Oust, Grand site naturel, et par les Marais de Vilaine au sud, deux sites Natura 2000 qu'il nous semble inopportun d'impacter par ce projet.

Nous aurons sûrement l'occasion d'y revenir dans le débat mais je voulais déjà le souligner ici devant vous.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Merci d'être venus à notre rencontre, ce soir, pour l'organisation de ce débat public. Je ne doute d'ailleurs pas que, très bientôt, dès le début de l'année 2015, RFF, la SNCF, les Régions et d'autres acteurs potentiels du développement du transport ferroviaire, prendront le train pour venir ici à nouveau, à Redon, afin d'y rencontrer les élus du territoire et négocier les conditions d'une desserte optimale pour la zone d'influence ferroviaire interrégionale et interdépartementale de la Gare TGV-TER de Redon.

Et cette échéance, Bretagne Grande Vitesse dans laquelle Redon Gare TGV et le Pôle d'Echanges Multimodal s'inscrivent, c'est bien la première dans le calendrier de desserte ferroviaire : c'est 2017, donc c'est demain. LNOBPL viendra en son temps ; je lui souhaite d'ailleurs pleine réussite.

Le Pays de Redon, la Ville de Redon, ne sont pas inquiets pour leur avenir ; tous les élus du Pays de Redon Bretagne Sud portent un projet de développement du territoire qui passe par une nouvelle ambition ferroviaire pour la gare TGV de Redon ; nous comptons sur l'ensemble de nos interlocuteurs ici présents, sur ce projet de liaisons nouvelles comme sur d'autres, pour prendre les bonnes décisions et nous accompagner efficacement dans cette dynamique.

Je vous remercie de votre attention et nous souhaite un excellent débat, de belle facture et de haute tenue.

Bonne soirée à tous.

Pascal Duchêne
Maire de Redon